

Les zones

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Zone 5	Zone 6	Zone 7	Zone 8

Identification des territoires non agglomérés

Territoire non aggloméré

Périmètre commercial non aggloméré (USP 7 et USP 177)

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

ACT Monument Historique

Espace Bois Classé

* Ces indications graphiques ne sont données qu'à titre informatif selon les dispositions du PLU et les arrêtés d'urbanisme en vigueur en vigueur.

Limites administratives

Commune

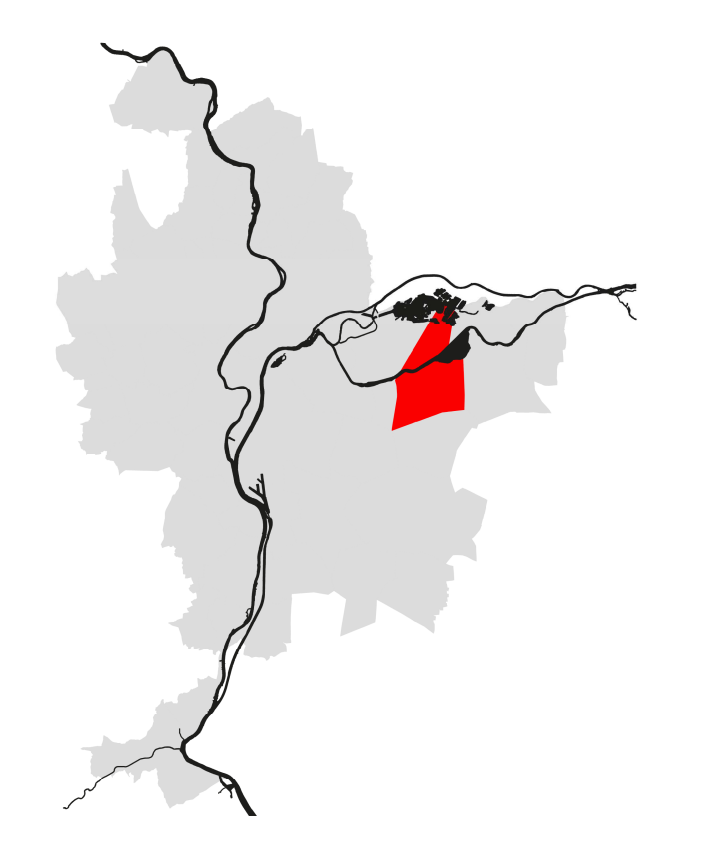
Agglomération

**Règlement Local de Publicité
Métropole de Lyon**

ELABORATION - APPROBATION

DECINES-CHARPIEU-NORD

3. Plans de zonage
Echelle : 1/5000



Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan
DPLF_M03_01_RLP_OFFICIEL_DECINES-CHARPIEU-NORD-00716